

Info travaux

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN - CENON PALMER DEMARRAGE DES TRAVAUX PHASE 1

Bordeaux,
le 30 juillet 2026,

Madame, Monsieur,

Bordeaux Métropole vous informe que la **1^{ère} phase** de travaux des espaces publics et voiries du Projet de Renouvellement Urbain de Cenon, secteur Palmer, va démarrer à compter du **lundi 17 août 2026 pour une durée prévisionnelle de 2 mois**.

Cette première phase comprend la mise en place des installations de chantier sur la zone de stationnement rue F. Chateaubriand et l'aménagement du square Fournier qui sera le parvis de l'école Fournier actuellement en travaux.

Pour permettre l'exécution des travaux, nous vous informons que :

- Le stationnement sur le parking rue F. Chateaubriand ne sera plus possible pendant la totalité des travaux soit pendant une période prévisionnelle de 14 mois à compter du 3 août 2026
- La rue F. Chateaubriand n'est pas impactée et restera ouverte à la circulation
- Le stationnement sur le parking temporaire mis à disposition par Domofrance à l'emplacement du square Fournier ne sera plus possible.
- La rue Pergaud sera mise à sens unique de la rue Fournier vers la rue Rostand

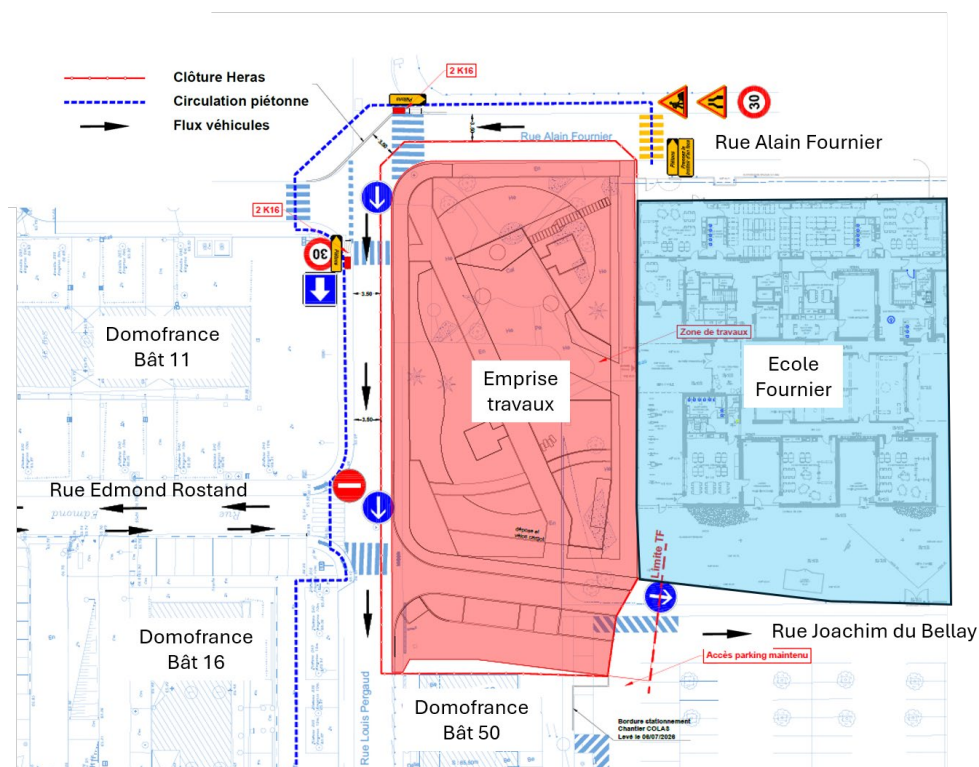
Ces interventions se dérouleront de jour du lundi au vendredi de 8h à 18h.

A noter lorsque le département de la Gironde est en en vigilance orange ou rouge canicule, les horaires légaux de chantier peuvent être modifiés et s'étendre de 6h à 20h durant l'été, conformément à l'arrêté préfectoral l'y autorisant.

Vous trouverez ci-après le plan des installations de chantier et emprises concernées par cette première phase.



Emprise des installations de chantier pour la Base vie – Rue F. Chateaubriand



Emprise des travaux du square Fournier – intersection rue L. Pergaud / rue A. Fournier

Merci de votre compréhension

Plus d'informations sur : Bordeaux-metropole.fr/grands-projet
 > Cenon – Palmer, Sarailière, 8 mai 1945

Ou à la Maison du projet Palmer
 > au 15 rue François de Chateaubriand à Cenon

Affaire suivie par :
 Service Projet et Renouvellement Urbain PT Rive Droite
 Direction du Développement et de l'Aménagement